



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 26 septembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Saïd SOUITA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 24
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Brigitte ROSSI, Adjoints,
Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean
CONTOU CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Flora LAPERNE, M.
Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme
Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Anne SAOUTER donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etaient absent-e-s :

- M. Jean-Luc MARLE
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

3 - INSTALLATION DE MADAME FRANCOISE STIOPHANE DANS LES FONCTIONS DE CONSEILLERE MUNICIPALE

Monsieur le Maire expose que, suite au décès de Monsieur Jean-Maurice CABANNES, un poste de conseiller municipal est vacant.

Ce poste a été proposé à la 26^{ème} de la liste, Madame Monique MARTICHE, qui a refusé pour raisons personnelles, et a donc présenté sa démission en date du 08 septembre 2022, reçue en Mairie le 08 septembre 2022.

Ce poste a été proposé au 27^{ème} de la liste, Monsieur Salvador CABELLO, qui a refusé pour raisons personnelles, et a donc présenté sa démission en date du 08 septembre 2022, reçue en Mairie le 08 septembre 2022.

Il a donc été fait appel à la 28^{ème} de la liste, Madame Françoise STIOPHANE, qui a accepté.



Monsieur le Maire, après l'appel nominal, déclare installer Madame Françoise STIOPHANE dans ses fonctions de conseillère municipale.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,


- **PREND ACTE** de la désignation de Madame Françoise STIOPHANE au poste de conseillère municipale.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 26 septembre 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 03.10.2022

Le Maire,



Bernard UTHURRY

